

DOSSIER DE CONSULTATION

REGLEMENT DU MARCHE

ACHAT ET LIVRAISON DE FOURNITURES PAPIER

**BPIFRANCE GROUPE
27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC
94710 MAISONS ALFORT**

Date limite de remise des candidatures : 30 avril 2019 à 12h00

SOMMAIRE

1. Présentation de Bpifrance	3
2. Contexte du projet	3
2.1. Entité acheteuse	3
2.2. Contexte	3
3. Conditions de la consultation	3
3.1. Déroulement de la consultation	3
3.2. Durée et forme du marché	4
4. Dispositions générales	4
4.1. Soumission des offres	4
4.2. Modification du détail du dossier de consultation	4
5. Pièces constitutives du marché	4
6. Renseignement des candidatures	5
7. Présentation des candidatures	5
8. Conditions d'envoi et remise de l'offre	6
9. Sélection des fournisseurs	6

1. PRESENTATION DE BPIFRANCE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. Entité acheteuse

Bpifrance Financement société anonyme au capital de 839 907 320 € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 320 252 489

Bpifrance Investissement société par actions simplifiée à associé unique au capital de 20 000 000 euros dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 433 975 224

Bpifrance Assurance Export, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 000 euros, dont le siège social est situé 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 815 276 308

2.2. Contexte

Le marché a pour l'Object la fourniture de papier haute blancheur, haute opacité et tenue exceptionnelle. Le marché est mono attributaire, à bons de commande, sans quantité minimum, ni maximum.

3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1. Déroulement de la consultation

La procédure de consultation est une procédure ouverte.

La consultation se déroule suivant les étapes suivantes :

- ✓ Phase 1 : Réception des candidatures et des offres au plus tard le 30 avril 2019 à 12h00
- ✓ Phase 2 : Synthèse et choix de l'attributaire du marché

- ✓ Signature du marché : au plus tard le 31 mai 2019
- ✓ Début du marché le 01 juin 2019

3.2. Durée et forme du marché

Le présent contrat est conclu pour une durée de 36 mois, à compter de la signature.

Sur demande expresse de Bpifrance, ce contrat peut être prorogé pour une période de 1 an. Cette demande de prorogation, notifiée au Prestataire au plus tard 3 mois avant l'échéance initiale du contrat peut être réitérée une fois successivement et dans les mêmes conditions.

La durée totale du contrat incluant la durée des éventuelles prorogations ne peut en aucun cas être supérieure à 5 ans.

L'absence de prorogation ne donne lieu à aucun versement d'indemnité de la part de Bpifrance.

4. DISPOSITIONS GENERALES

4.1. Soumission des offres

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme souhaitée par le client est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupe attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du client. En cas de groupement, le candidat devra préciser dans l'acte d'engagement le ou les comptes à créditer.

4.2. Modification du détail du dossier de consultation

Le client se réserve le droit, au plus tard quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, de modifier le détail du dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Le marché est constitué des pièces suivantes hiérarchisées par ordre décroissant d'importance suivant. Cet ordre prévaut en cas de contradiction entre ces documents :

- Dossier de consultation du règlement du marché
- Cahier des charges
- Bordereau des prix
- Conditions générales applicables de Bpifrance
- L'acte d'engagement

Le dossier est consultable et téléchargeable sur le site de Bpifrance à partir du 18 mars 2019 à l'adresse suivante : www.bpifrance.fr

6. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements ou documents complémentaires qui seraient nécessaires à l'études des dossiers, les candidats peuvent adresser leurs demandes en temps utile, par courrier électronique à Madame Bénédicte LOUIS et à Monsieur Frédéric DUMATS à l'adresse suivant : benedicte.louis@bpifrance.fr et à frederic.dumats@bpifrance.fr au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Le mail aura pour objet : « renseignements complémentaires appel d'offre achat papier »

Les réponses aux questions seront transmises aux candidats par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

7. PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les entreprises auront à produire :

A. **Un dossier de candidature complet** regroupé dans un « Dossier de candidature » comprenant les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de candidature avec une présentation de son entreprise.
- 2) Une déclaration du candidat comportant le chiffre d'affaires global et la part du chiffre d'affaires concernant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices.
- 3) Une liste des références de contact que le candidat fourni au cours des trois dernières années.
- 4) Une description de la mise en place de la **RSE** (Responsabilité Sociale des Entreprises) regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique).
- 5) Les certificats établis par les services chargées du contrôle qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le client acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie et de qualité produite par les candidats, si ceux-ci n'ont accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.
- 6) Le candidat devra être référencé et accepté sur la plateforme de référencement de Bpifrance avant l'attribution du marché.

B. **Un dossier pour l'offre comportant les documents suivants :**

- 1) L'acte d'engagement daté et signé
- 2) Une offre technique et financière consistant en une note précise et succincte comprenant les points suivants :
 - La compréhension du besoin, relative notamment à la livraison impérative mensuelle du papier au pied du copieur au siège et réseau quelle que soit la quantité de ramettes.
 - Les factures devront être le reflet exact des bons de commande, dont les termes devront être repris mot à mot.
- 3) Le bordereau des prix unitaires complété.

C. **Échantillons**

Un carton de 5 ramettes sera demandé en échantillon concernant le A4 75 gr et une ramette pour les autres produits, ces échantillons ne seront pas restitués.

Les propositions doivent être rédigées en français.

8. CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DE L'OFFRE

Le dossier sera transmis par courriel et il portera la mention suivante :

- ✓ **Achat de fournitures de papier reprographie et imprimante**

Un courriel contenant l'ensemble des documents demandés sera transmis avec accusé de réception avant le 30 avril 2019 à 12h00 aux adresses suivantes :

- ✓ Madame Bénédicte LOUIS à benedicte.louis@bpifrance.fr
- ✓ Monsieur Frédéric DUMATS à frederic.dumats@bpifrance.fr

Les dossiers qui seraient envoyé et/ou reçu après la date et l'heures limites fixées seront refusés.

9. SELECTION DES FOURNISSEURS

Les propositions sont appréciées au moyen de la liste des critères pondérés suivant :

- ✓ Critère 1 : Prix 30 %
- ✓ Critère 2 : Service et délai de livraison : 35 %
- ✓ Critère 3 : Qualité du produit : 35 %

Bpifrance se réserve le droit de déclarer la consultation sans suite.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.
